

« Le tax shift est une imposture »

FISCALITÉ Le PS a décortiqué le glissement fiscal et parle d'« intention frauduleuse »

- Pour le parti d'opposition, l'ampleur du tax shift est de 1,7 milliard et non de 7 milliards.
- Et les économies budgétaires annoncées relèvent du « dol politique ».

Après le tax shift du gouvernement fédéral, présenté fin juillet, on se demandait quelle serait la réaction du PS. Les experts du centre d'étude du parti socialiste ont épluché les tableaux budgétaires, et rendent aujourd'hui un verdict sévère : « *C'est une imposture !* », indique Ahmed Laaouej, député fédéral.

1 « Le tax shift n'est pas de 7 milliards, mais de 1,7 milliard. » Pour Ahmed Laaouej, parler d'un glissement fiscal est « *un abus de langage, une tromperie*. » Le tax shift comporte en fait trois volets, dit le PS. Une baisse de l'impôt sur les revenus du travail de 1,7 milliard. Une

baisse des cotisations sociales patronales et autres avantages aux entreprises pour 1,9 milliard. Et des économies budgétaires pour 3,6 milliards. « *C'est ce qui permet au gouvernement de dire qu'il a réalisé un tax shift de 7,3 milliards. Mais c'est faux. Parce qu'un tax shift, c'est une baisse de la fiscalité sur le travail. Et cela, le gouvernement ne l'a fait que pour 1,7 milliard. Le reste, c'est une baisse des cotisations sociales et des trucs et astuces d'économies budgétaires.* »

2 « Ce que le gouvernement donne d'une main, il le reprend de l'autre. » Deuxième critique des socialistes : la baisse d'impôts sur le travail décidée par le gouvernement est financée par la hausse des impôts sur la consommation. « *Le gouvernement baisse l'impôt des personnes physiques de 1,7 milliard, mais augmente dans le même temps les impôts sur la consommation (accises, TVA, taxe soda) pour 1,6 milliard. C'est un jeu à somme nulle. Ce que le gouvernement donne d'une main, il le reprend de*

l'autre », dit Ahmed Laaouej.

3 « Dire que les ménages vont gagner 100 euros net, c'est faux. » Le gouvernement a indiqué que les ménages allaient bénéficier d'une hausse de revenus de 100 euros net par mois. Le PS a fait des calculs, en comptant les avantages promis, mais en déduisant la hausse des impôts sur la consommation, l'augmentation des coûts de l'énergie, et le saut d'index. « *Sur cette base, une personne au chômage va perdre 46 euros net par mois.*

Une personne touchant la pension moyenne après une carrière complète perdra 60 euros. Quant aux personnes qui travaillent, elles y perdront toutes si elles gagnent plus de 1.665 euros par mois. Seules les personnes qui touchent le salaire minimum ou moins que cela y gagneront, mais le gain n'est absolument pas de 100 euros : il est de 69 euros maximum. Ce n'est pas sérieux. »

4 « Les baisses de charges n'ont pas l'ampleur annoncée. » Le PS estime aussi que la baisse du taux des cotisations sociales, de 33 à 25 % n'est

qu'un « *effet d'annonce*. » Pour Ahmed Laaouej, « *en réalité, le budget prévu ne permet qu'une baisse de 1,2 %, le reste sera financé par des suppressions d'aides à l'emploi existantes* ». Le PS estime aussi que ces baisses de cotisations vont profiter aux plus hauts salaires.

5 « Des trucs et astuces budgétaires. » Le PS estime enfin qu'une partie du tax shift provient de recettes classiques d'économies budgétaires. « *Et là, on peut parler de dol politique, d'intention frauduleuse, d'entreprise consciente de tromperie généralisée*. » Le PS estime que ces économies sont hasardeuses. « *Dividendes d'entreprises publiques, lutte contre la fraude et j'en passe : il s'agit de recettes très incertaines. Généralement, on les utilise pour combler une ou deux centaines de millions d'euros, pas plus. Ici, on est à 3,6 milliards.* »

Conclusion : « *J'entends le gouvernement dire qu'il est social. Quel manque de pudeur, et quelle rupture de confiance avec l'opinion. C'est un mépris de nos concitoyens.* » ■

BERNARD DEMONTY

Chiffres plausibles, com' contestée

Tout est question de définition. Opère-t-on un tax shift à 7 milliards ou... 1,7 milliard d'euros ? Les versions divergent.

Pour le PS, seule la baisse de l'impôt sur les personnes physiques doit être prise en compte, la baisse des cotisations sociales patronales et les « trucs et astuces » ne pouvant pas être considérés comme une diminution des impôts sur le travail. Car pour parler de tax shift, il faut « shifter », avance l'opposition. En somme, il faut déplacer le poids de la fiscalité d'un poste à un autre.

À y regarder de plus près, il est vrai que les mesures comme la taxe Caïman, les dividendes à percevoir ou les économies induites par le « redesign » de l'administration ne sont pas techniquement une mesure du tax shift. De son côté, le gouvernement préfère d'ailleurs utiliser le terme de « financement » du tax shift. Concrètement, on parle donc de mesures qui vont dans le sens d'une réduction des charges sur le facteur travail par certaines adaptations structurelles et d'autres revenus « one shot » qui doivent supporter le changement. Même si le professeur de droit fiscal Edoardo Traversa le rappelle : « *D'un point de vue général, il vaut mieux éviter de balancer les mesures de réduction d'impôts avec des mesures non structurelles.* »

100 euros pour qui ?

Autre critique formulée par le député PS Ahmed Laaouej : selon lui, les 100 euros net par ménage promis par le gouvernement ne seront jamais atteints et seuls 10 % des contribuables verraient leur salaire mensuel net augmenter. L'explication : les gains engendrés par les change-

ments de fiscalité sur le travail seront, dans la plupart des cas, contrecarrés par les augmentations des taxes et accises sur les produits de consommation. À commencer par les retraités, pas impactés par les premières mesures, mais touchés par les secondes. Selon les calculs du PS, seuls les très bas salaires en sortiraient gagnants.

« *S'il n'y a que des gagnants, les perdants sont les générations futures* », tempère Edoardo Traversa.

Il faut cependant rendre au gouvernement... ce qui n'appartient pas au gouvernement. Ce dernier n'a en effet pas encore précisé qui profitera des 100 euros et selon quelles modalités. La suppression de la tranche à 30 %, par exemple, n'a pas encore été détaillée et pourrait impacter les estimations réalisées.

Les entreprises moins imposées, lesquelles ?

Encore une fois, chacun fait sa propre lecture des mesures annoncées. Le gouvernement a prévu une enveloppe de 1,3 milliard pour opérer la baisse des cotisations sociales patronales, de 33 à 25 %. Or, le budget alloué ne permettrait une diminution que de l'ordre de 1,2 % selon les calculs du PS. Le reste sera donc financé en supprimant les aides existantes, en déduisant l'opposition. Car dans les faits, rares sont les entreprises imposées à 33 %. Dans la construction par exemple, le taux moyen pour les cotisations sociales patronales avoisinerait les 25,8 %.

Les chiffres avancés par le gouvernement ne sont pas incompatibles, mais le PS déplore l'effet d'annonce de la mesure. Tout est question de définition. ■

MORGANE KUBICKI